

**FF**volley

Ligue  
Nouvelle-Aquitaine



**REGLEMENT PARTICULIER DES CHAMPIONNATS REGIONAUX  
JEUNES ELITE**

**Saison 2024/2025**

**VERSION 2 – 11/01/25**

**VERSION 2** : Modification du nombre de points par set pour les M11

## TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS .....	3
ARTICLE 2 - PARTICIPATIONS DES GSA.....	3
ARTICLE 3 - LICENCES.....	3
ARTICLE 4 - CONSTRUCTION DES ÉQUIPES.....	4
ARTICLE 5 - FORMES DE JEU DE CHAQUE CATEGORIE .....	5
ARTICLE 6 - ORGANISATION PHASE DE POULES ELITE .....	6
ARTICLE 7 - MIXITE .....	6
ARTICLE 8 - QUALIFICATION DES EQUIPES POUR LA FINALE A 4 .....	6
ARTICLE 9 - QUALIFICATION DES JOUEURS POUR LA FINALE A 4 .....	7
ARTICLE 10 - CONFIRMATION DE PARTICIPATION .....	7
ARTICLE 11 - ORGANISATION DES FINALES A 4 .....	8
ARTICLE 12 - REPORTS COVID .....	9

## ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Nom de l'épreuve	Championnat Régional Jeunes Elite
Catégorie	M11 M13 M15 M18
Commission sportive référente	CRS
Forme de jeu	2x2 (M11) 4x4 (M13) 6x6 (M15 et M18)
Genre	Masculin (M) et Féminin (F)

## ARTICLE 2 - PARTICIPATIONS DES GSA

Nombre maximum d'équipe ou collectif par GSA	1 par genre et par catégorie (*)
Les GSA engagés sont soumis à des obligations DAF	Non

(\*) 2 équipes pourront être acceptées, par dérogation, dans la phase de poules, en cas de place vacante

En aucun cas, les 2 équipes ne pourront participer à la finale, une seule sera qualifiée

## ARTICLE 3 - LICENCES

Type de licence exigée pour les joueurs	Compétition volley-ball
Type de licence exigée pour les encadrants	Encadrement Educateur
Licences OPEN autorisées	Oui
Type de licence mutation autorisé	Toutes (date limite de mutation 1 <sup>er</sup> mars 2025)
Date limite de qualification pour les licences (*)	1er mars 2025
Simple et double surclassement autorisés	Oui

Nota : Les joueurs licenciés dans un CLUB JEUNES peuvent participer à la compétition, avec leur club partenaire

(\*)

Les joueurs (ses) renouvelant leur licence COMPÉTITION VB ne sont pas concernés par ce délai.

Les joueurs (ses) faisant évoluer leur licence extension compet 'lib ou hors compétition extension VPT prise avant la date limite de qualification pour ces championnats en licence compétition extension volley-ball auprès du même GSA ne sont pas concernés par ce délai

## ARTICLE 4 - CONSTRUCTION DES ÉQUIPES

### 4.1

Un joueur ne pourra pas participer à l'épreuve, quelle que soit la catégorie, dans 2 GSA différents.

### 4.2

Un joueur pourra participer à l'épreuve dans deux catégories différentes, en respectant les règles fédérales de surclassement ci-dessous

FFvolley - RECAPITULATIF CATEGORIES D'AGES et Surclassements permettant de jouer dans les épreuves des catégories ci-dessous pour la saison 2024/2025



2024/2025	>=2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	<=2003	<=1984		
MASCULINS	BABY/M7		M9		M11		M13		M15		M18		M21				SENIORS	MASTERS		
	/	/	/		Filet 1,95 m. Terrain 5m. x 10m.		Filet 2,10 m. Terrain 7m. X 14m		Filet 2,24 m. Terrain 9m. X 18m		Filet 2,35 m. Terrain 9m. x 18m.		Filet 2,43 m. Terrain 9m. x 18m.				Filet 2,43 m. Terrain 9m. x 18m.			
2019	6 ans	M7(1)		Simple Surclassement	Simple Surclassement		Interdiction													2019
2018	7 ans	M7(2)		Simple Surclassement	Simple Surclassement															2018
2017	8 ans	M9(1)			autorisé		Simple Surclassement		Interdiction											2017
2016	9 ans	M9(2)			autorisé		Simple Surclassement													2016
2015	10 ans	M11(1)					autorisé		Interdiction											2015
2014	11 ans	M11(2)					autorisé													2014
2013	12 ans	M13(1)							Simple Surclassement		Interdiction		Interdiction						Interdiction	2013
2012	13 ans	M13(2)							Simple Surclassement											2012
2011	14 ans	M15(1)									Simple Surclassement		Net & Rég : Double Surclassement / Dépense Simple surclassement				Triple Surclassement			2011
2010	15 ans	M15(2)									Simple Surclassement									2010
2009	16 ans	M18(1)															autorisé			2009
2008	17 ans	M18(2)															autorisé		Simple Surclassement	2008
2007	18 ans	M18(3)															autorisé		Simple Surclassement	2007
2006	19 ans	M21(1)																	autorisé	2006
2005	20 ans	M21(2)																	autorisé	2005
2004	21 ans	M21(3)																	autorisé	2004
2003	22 ans &+	SEN(1)																		2003
1984	40 ans &+	MAST																		1984

FFvolley - RECAPITULATIF CATEGORIES D'AGES et Surclassements permettant de jouer dans les épreuves des catégories ci-dessous pour la saison 2024/2025



2024/2025	>=2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	<=2003	<=1984		
FEMMINES	BABY/M7		M9		M11		M13		M15		M18		M21				SENIORS	MASTERS		
	/	/	/		Filet 1,95 m. Terrain 5m. x 10m.		Filet 2,10 m. Terrain 7m. x 14m.		Filet 2,24 m. Terrain 9m. x 18m.		Filet 2,35 m. Terrain 9m. x 18m.		Filet 2,43 m. Terrain 9m. x 18m.				Filet 2,43 m. Terrain 9m. x 18m.			
2019	6 ans	M7(1)		Simple Surclassement	Simple Surclassement		Interdiction													2019
2018	7 ans	M7(2)		Simple Surclassement	Simple Surclassement															2018
2017	8 ans	M9(1)			autorisé		Simple Surclassement		Interdiction											2017
2016	9 ans	M9(2)			autorisé		Simple Surclassement													2016
2015	10 ans	M11(1)					autorisé		Net & Rég : Interdiction Départ : Simple Surclassement											2015
2014	11 ans	M11(2)					autorisé													2014
2013	12 ans	M13(1)							Simple Surclassement		Net & Rég : Interdiction Départ : Simple Surclassement		Interdiction						Interdiction	2013
2012	13 ans	M13(2)							Simple Surclassement											2012
2011	14 ans	M15(1)									Simple Surclassement		Net & Rég : Double Surclassement Départ. Simple surclassement				Triple Surclassement			2011
2010	15 ans	M15(2)									Simple Surclassement									2010
2009	16 ans	M18(1)															autorisé		Simple Surclassement	2009
2008	17 ans	M18(2)															autorisé		Simple Surclassement	2008
2007	18 ans	M18(3)															autorisé		Simple Surclassement	2007
2006	19 ans	M21(1)																	autorisé	2006
2005	20 ans	M21(2)																	autorisé	2005
2004	21 ans	M21(3)																	autorisé	2004
2003	22 ans &+	SEN(1)																		2003
1984	40 ans &+	MAST																		1984

## ARTICLE 5 - FORMES DE JEU DE CHAQUE CATEGORIE

ELITE							
Catégorie		Dimensions	Hauteurs filets	Formule de jeu	Nombre de changements	Nombre de joueurs arrière	Maximum joueurs FDM
M11	Féminin Masculin	5m x 10m	1m95	2 x 2	4	0	4
M13	Féminin Masculin	7m x 14m	2m10	4 x 4	4	1	8
M15	Féminin	9m x 18m	2m15	6 x 6	6	3	12
M15	Masculin		2m24				
M18	Féminin	9m x 18m	2m24	6 x 6	6	3	12
M18	Masculin		2m35				

Précision sur les changements :

En 4x4 et 2x2 : 4 changements sont libres, il n'y a donc pas de limitation « allers-retours » comme en 6x6. La seule exception concerne le dernier serveur qui ne peut pas sortir sur changement pour rentrer de nouveau sur le poste 2 (de manière à éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement).

Précision sur le joueur arrière en 4x4 :

Le joueur arrière est le joueur situé en position 1, il s'agit donc du dernier serveur de l'équipe.

## ARTICLE 6 - ORGANISATION PHASE DE POULES ELITE

Les équipes sont qualifiées pour le championnat régional Elite, à partir des classements de la première phase de chaque zone de championnat proxy

### 6.1 M11

Les équipes qualifiées sont réparties dans 2 poules géographiques, dites Nord et Sud.

Dans chaque poule, toutes les équipes se rencontrent sur **3 journées**, en format plateau

- Elle comporte 8 équipes
- Sur les 2 premières journées, toutes les équipes se rencontrent
- Lors de la 3<sup>ème</sup> journée :
  - ✓ Les 4 équipes classées de 1 à 4 à l'issue des 2 premières journées, se rencontrent pour établir un classement final de 1 à 4
  - ✓ Les 4 équipes classées de 5 à 8 à l'issue des 2 premières journées, se rencontrent pour établir un classement final de 5 à 8
- Les rencontres se jouent en 2 sets gagnants de 21 points (2 points d'écart) et un tie-break de 15 points (2 points d'écart).

Nota : La formule sportive et le nombre de sets/points des matchs peut être adapté en cas de poule à moins de 8 équipes

### 6.2 M13, M15, M18

Les équipes qualifiées sont réparties dans 2 poules géographiques, Nord et Sud.

Chaque poule comporte 6 équipes, qui se rencontrent par matchs aller-retour répartis sur 5 journées, en format plateau.

Les rencontres se jouent en 2 sets gagnants de 25 points (2 points d'écart) et un tie-break de 15 points (2 points d'écart).

### 6.3 Obligations des GSA recevant des plateaux

Les résultats de tous les matchs du plateau doivent être saisis sur le site FFVB, au plus tard le mardi 12h, par le club recevant

Les feuilles de matchs numérisées doivent être téléchargées sur le site FFVB à l'issue de la saisie des résultats et doivent être lisibles.

## ARTICLE 7 - MIXITE

Les poules qualificatives et la finale à 4, sont genrées. La mixité est interdite dans toutes les rencontres, y compris les M11

## ARTICLE 8 - QUALIFICATION DES EQUIPES POUR LA PHASE FINALE

### 8.1 M11

A la fin de la phase de poules, les **3 équipes** de chaque zone (nord et sud) classées premières, deuxièmes et troisièmes sont qualifiées pour la phase finale, appelée Finale Régionale Jeunes Elite

Si une équipe ne peut participer à cette finale (pour raison exceptionnelle), l'équipe classée quatrième dans la même poule, sera qualifiée. Dans le cas où cette équipe refuserait, l'équipe classée quatrième de l'autre poule, sera qualifiée.

## **8.2 M13-M15-M18**

A la fin de la phase de poules, les **2 équipes** de chaque zone (nord et sud) classées premières et deuxièmes sont qualifiées pour la phase finale, appelée Finale Régionale Jeunes Elite

Si une équipe ne peut participer à cette finale (pour raison exceptionnelle), l'équipe classée troisième dans la même poule, sera qualifiée. Dans le cas où cette équipe refuserait, l'équipe classée troisième de l'autre poule, sera qualifiée

## **ARTICLE 9 - QUALIFICATION DES JOUEURS POUR LA PHASE FINALE**

### **9.1 M11**

Aucune contrainte sur cette catégorie, au-delà des règles générales de licences

Nota :

- Les joueurs, dont l'équipe est qualifiée pour la phase finale Elite, ayant participé aux 3 journées de poule Elite M11 ne pourront pas participer aux finales M11 proxy de leur zone.
- Les joueurs, dont l'équipe est qualifiée pour la phase finale Elite, n'ayant participé qu'à une seule des 3 journées de poule Elite M11 pourront participer aux finales M11 proxy de leur zone.
- Les joueurs des équipes non qualifiées pour la finale Elite peuvent tous participer aux finales M11 proxy leur zone

### **9.2 M13**

Aucune contrainte sur cette catégorie, au-delà des règles générales de licences.

### **9.3 M15 et M18**

**Les joueurs, pour être autorisés à participer à la finale à 4, ne doivent pas avoir été inscrits sur la feuille de match de plus de 50% des matchs de championnats régionaux seniors et/ou championnats nationaux seniors, sauf s'ils ont participé à plus de 50% des plateaux Elite**

Les GSA qualifiés pour la finale à 4 établiront la liste des joueurs qui participeront à la finale à 4. Elle sera envoyée à la CRS, 2 semaines avant la finale.

La CRS vérifiera la qualification des joueurs du point de vue licence et la participation éventuelle aux championnats seniors et au championnat régional Elite

La CRS renverra aux GSA la liste des joueurs qualifiés pour la finale à 4, une semaine avant la compétition

## **ARTICLE 10 - CONFIRMATION DE PARTICIPATION**

Les GSA qualifiés pour la phase finale auront une date limite pour confirmer leur participation par mail auprès de la CRS. Passé ce délai, la CRS aura le droit de refuser une participation et d'amender le GSA concerné au tarif en vigueur

## ARTICLE 11 - ORGANISATION DE LA PHASE FINALE

### 11.1 Formule sportive

#### 11.1.1 M11

Les équipes seront réparties dans 2 poules de 3

- Poule A : 1<sup>er</sup> Poule Nord / 2<sup>ème</sup> Poule Sud / 3<sup>ème</sup> Poule Sud
- Poule B : 1<sup>er</sup> Poule Sud / 2<sup>ème</sup> Poule Nord / 3<sup>ème</sup> Poule Nord

Les équipes classées troisièmes jouent un match de classement pour la 5<sup>ème</sup>/6<sup>ème</sup> place

Les équipes classées premières et deuxièmes sont qualifiées pour les demi-finales.

- Demi-finale (DF1) : 1<sup>er</sup> Poule A / 2<sup>ème</sup> Poule B
- Demi-finale (DF2) : 1<sup>er</sup> Poule B / 2<sup>ème</sup> Poule A
- Finale pour 3<sup>ème</sup> place : Perdant DF1 / Perdant DF2
- Finale : Gagnant DF1 / Gagnant DF2

Les rencontres se jouent en 2 sets gagnants de 21 points (2 points d'écart) et un tie-break de 15 points (2 points d'écart).

Le vainqueur de la finale se verra décerner le titre de champion régional de la LNAVB 2024-2025 de la catégorie M11

Les équipes finalistes sont qualifiées pour la finale de la Coupe de France M11

#### 11.1.2 M13-M15-M18

Chaque équipe disputera 2 rencontres sous la forme suivante :

- Demi-finale (DF1) : 1<sup>er</sup> Poule Nord / 2<sup>ème</sup> Poule Sud
- Demi-finale (DF2) : 1<sup>er</sup> Poule Sud / 2<sup>ème</sup> Poule Nord
- Finale pour 3<sup>ème</sup> place : Perdant DF1 / Perdant DF2
- Finale : Gagnant DF1 / Gagnant DF2

Les rencontres se jouent en 2 sets gagnants de 25 points (2 points d'écart) et un tie-break de 15 points (2 points d'écart).

Le vainqueur de la Finale se verra décerner le titre de champion régional de la LNAVB 2024-2025 de la catégorie concernée.

### 11.2 Dates et horaires

#### 11.2.1 M11

Dates des Finales Régionales Jeunes Elite M11	Samedi 10 mai 2025
Horaire officiel du début des rencontres	11h00

#### 11.2.2 M13-M15-M18

Dates des Finales Régionales Jeunes Elite	Weekend du 7 et 8 juin 2025
M13 F - M15 M - M18 F	Samedi 7 juin 2025
M13 M - M15 F - M18 M	Dimanche 8 juin 2025
Horaire officiel du début des rencontres	11h00

### 11.3 Ballons

Types de ballon autorisés	Tous ballons homologués FFVolley de la catégorie d'âge
GSA devant fournir les ballons	Organisateur
Ramasseur de balle	Non
Nombre de ballons pour la rencontre	2

### 11.4 Arbitrage

Un membre de la CRA sera désigné par celle-ci, en tant que responsable de l'arbitrage des finales à 4.

A ce titre, il sera chargé de choisir les arbitres, sur proposition des CDA.

Il sera présent pour superviser l'ensemble des arbitres présents.

### 11.5 Supervision des finales

Des Conseillers Techniques Sportifs (CTS) et/ou des Agents Techniques Régionaux (ATR) de la Ligue seront présents pour superviser les Finales Régionales. Ils seront également présents dans le cadre de la détection des profils de haut niveau.

La LNAV désignera un délégué qui sera responsable, entre autres, du bon déroulement du tournoi (en collaboration avec les responsables du GSA organisateur). Ce délégué sera susceptible d'établir un rapport en cas d'incident durant la journée.

## ARTICLE 12 - REPORTS COVID

### 12.1 Conditions du report

Une demande de report COVID sera automatiquement acceptée par la CRS, dès que le GSA demandeur aura DEUX joueurs ou joueuses positifs dans le collectif.

Les cas contact ne sont pas pris en compte dans ces dispositions.

### 12.2 Procédure

La demande devra être adressée par mail à la CRS, avec les justificatifs

### 12.3 Justificatifs

Les certificats de tests positifs acceptés sont exclusivement les tests réalisés en pharmacie ou en laboratoire.